

Ce livre est un petit chef d'œuvre...

Un groupe de chercheurs placé sous la houlette de la sociologue Florence Weber vient de publier un ouvrage collectif entièrement consacré à « l'aide à domicile aujourd'hui ». Un évènement suffisamment rare dans l'édition pour que le JDD s'y intéresse...

Passionnant, impressionnant, à lire absolument ! L'ouvrage qui vient de paraître aux Editions Rue d'Ulm est une somme comme il en est rarement paru dans le secteur de l'aide à domicile plus habitué aux essais sociologisants de belles âmes exposant leurs beaux sentiments en regardant leur beau nombril.

Là, c'est du sérieux. Treize contributeurs, dont beaucoup viennent de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) ou de l'Ecole Normale de la rue l'Ulm, ont travaillé sous la responsabilité de la sociologue Florence Weber et de l'économiste Agnès Gramain pour nous livrer 370 pages d'une grande densité et surtout d'une grande diversité. Car tous les sujets y passent au filtre de trois grands chapitres. L'un consacré à « l'échec du modèle industriel », l'autre à « l'illusion du marché concurrentiel », le dernier à l'émancipation de l'aide à domicile du secteur sanitaire.

« Ce livre est le meilleur qu'on ait écrit sur l'aide à domicile depuis longtemps voire depuis toujours. »

Pour les auteurs, le secteur de l'aide à domicile a été entraîné dans les années 2000 « dans un processus de rationalisation industrielle des tâches ». Un processus qui a d'abord joué sur les conditions d'emplois des salariés qui, selon Loïc Jebut, sont devenus les « variables d'ajustement » de l'activité d'un service à domicile. Pire : « alors que



l'on observe à l'échelle nationale le développement de la formation et des actions de professionnalisation du secteur et qu'on favorise le développement de la VAE, les politiques locales de l'emploi utilisent le secteur de l'aide à domicile pour placer les demandeurs d'emploi sans formation » constate justement l'auteur. Cruel paradoxe que Loïc Jebut résume en citant texto une fiche métier de Pôle Emploi : « Cet emploi est accessible avec un niveau CAP/BEP ou un diplôme d'Etat dans le secteur de l'aide sociale et familiale. Il peut être accessible » conclut ladite fiche « sans diplôme et avec expérience »...

Ce « modèle industriel » a également conduit à la naissance d'une nouvelle catégorie de cadres associatifs, nous explique Pierre Deffontaines. Et pour illustrer sa thèse, l'auteur a suivi deux cadres dans la même association : l'un Paul Roos embauché en 1984 ;

l'autre, Julie Durant, jeune diplômée embauchée en 2008 et constate l'évolution progressive d'un encadrement « gestionnaire » à un encadrement « managérial ».

Du côté des salariés, le DEAVS s'est transformé au cours des années 2000 en étendard des politiques de professionnalisation de l'aide à domicile. Il a ainsi largement participé à une forme de standardisation des tâches et a inculqué des pratiques à ces étudiantes « qui d'elles-mêmes, une fois sur le terrain, auront à outrepasser quotidiennement les limites qu'on leur a enseignées ». Raison de plus pour mettre en exergue l'expérience. D'où une étude menée par Sylvain Ville et Sabrina Nouri-Mangold sur le passage du DEAVS en procédure de VAE qui révèle en effet toute l'ambiguïté de ce diplôme et la difficulté à professionnaliser une activité qui repose essentiellement sur des tâches domestiques.

Après « l'illusion industrielle », les auteurs évoquent « l'illusion du marché concurrentiel ». Florence Weber évoque deux dates-clés : 2002 et la création de l'APA qui, en solvabilisant la demande, va permettre une augmentation de 10% en 10 ans des emplois dans l'aide à domicile ; 2005 et la loi Borloo qui met en place des procédures visant à transformer le secteur de l'aide à domicile en marché concurrentiel.

« Florence Weber tord le cou à l'idée que le marché concurrentiel permet à lui seul d'améliorer la qualité des services grâce au libre ajustement de l'offre et la demande. »

Mais aussitôt, Florence Weber tord le cou à l'idée que le marché concurrentiel permet à lui seul d'améliorer la qualité des services grâce au libre ajustement de l'offre et la demande. Notamment parce que l'offre et la demande sont encadrées par des bureaucraties distinctes. La « régulation des producteurs » se fait dans le choix entre l'autorisation du Conseil Général et l'agrément de la Direccte. La demande, elle, fait l'objet d'une expertise technocratique du Conseil Général (sélection des bénéficiaires de l'APA via une équipe médico-

social et un plan d'aide) construite en trois étapes distinctes. On transforme d'abord une situation humaine en GIR ; puis un GIR en montant maximum d'aide en euros ; puis des euros en nombre d'heures. Dans ce processus, les équipes dans les conseils généraux réagissent parfois de manière différente. Dans un article passionnant, Pascal Mulet étudie la façon dont deux services de deux départements différents travaillent sur l'évaluation (traitement de masse ou individualisé ; plus ou moins grande souplesse par rapport aux normes et aux codifications etc...).

Enfin, 3^e et dernier chapitre, les chercheurs se penchent sur l'émancipation du secteur de l'aide à domicile par rapport au secteur sanitaire. Alors que les pouvoirs publics n'ont eu de cesse de chercher à les dissocier, le « sanitaire » demeure très présent. Moins, explique l'ouvrage, par l'intermédiaire des médecins que par le rôle joué par... les assistantes sociales des hôpitaux ! S'ensuit une étude passionnante de la sociologue Andréa Insergueix sur le rôle des assistantes sociales des hôpitaux et notamment des services de gériatrie.

L'aide à domicile c'est aussi de plus en plus l'hospitalisation à domicile. Et si l'institution hospitalière conserve le pouvoir même en cas de HdD, l'ouvrage insiste ici sur le rôle majeur des familles qui se trouvent « enrôlées bon gré, mal gré ».

Enfin, une autre sociologue, Jingyue Xing, se penche pour conclure l'ouvrage sur le processus de décision d'entrée en Ehpad par les SSIAD. Deux patients d'un SSIAD du sud de la France sont suivis permettant ainsi de faire apparaître le rôle d'influence du SSIAD dans la décision d'entrer ou non en institution.

Les chercheurs concluent notamment au « désordre » institutionnel qu'ils ont découvert au fil de leurs enquêtes. Un désordre qui a conduit justement le législateur à imaginer de réguler un peu mieux les sources d'information entre CCAS, CLIC et Conseils généraux. Les auteurs ne parlent évidemment pas du projet de « Maisons départementales de l'Autonomie », leur ouvrage ayant été finalisé bien avant que les politiques s'emparent de cette notion, mais on sent qu'ils ne désapprouveront pas un tel projet. Et sans aucunement attaquer la légitimité même des entreprises commerciales dans ce secteur, ils pointent tout de même avec insistance les limites, dans ce secteur de l'aide à domicile, de la régulation marchande.

Ce résumé fait ici par le JDD en quelques paragraphes ne peut qu'imparfaitement rendre compte de l'immense richesse, de la clarté et la grande pertinence de cet ouvrage et de la plupart des articles qui le composent. Le livre demeure le plus bel outil dès lors qu'il permet de se sentir plus intelligent après qu'avant. En cela, « le salaire de la confiance » est « le » meilleur livre qu'on ait écrit sur l'aide à domicile depuis longtemps, voire depuis toujours. ■

Luc Broussy

Le salaire de la confiance : l'aide à domicile aujourd'hui
 Florence Weber,
 Loïc Trabut et
 Solène Billaud
 Editions Rue d'Ulm
 24 €



5^{es} assises nationales **25 - 26 septembre 2014**
 de l'**AIDE À DOMICILE**
 aux Salons de l'Aveyron - Paris 12^e

Le Journal du Domicile & EHPA
CONSEIL PRESSE FORMATION

Plus d'informations au : **01 40 21 72 11** | ou par mail : **celine.gaonach@ehpa.fr**